



**AVIS PUBLIC DE CONSULTATION  
RÈGLEMENT 2026-02**

**PROJET DE RÈGLEMENT NO. 2026 -02, Code d'éthique et de déontologie  
des élus municipaux**

**AVIS PUBLIC** est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance tenue le 13 avril 2026, le conseil a adopté le projet de règlement 2026-02 concernant le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le lundi 27 avril 2026 à 19h00, à la Mairie de Mayo située au 20, chemin McAlendin, Mayo. Au cours de cette assemblée, M. Robert Bertrand, Maire, expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement peut être consulté à la Mairie, située au 20, chemin McAlendin, Mayo, durant les heures normal d'ouverture du bureau et sur le site internet : [www.mayo.ca](http://www.mayo.ca)

**DONNÉ** à Mayo, Québec, ce 17<sup>e</sup> jour mois d'avril de l'an 2026.

**COPIE CERTIFIÉE CONFORME**

---

Lucille Labonté  
Directrice générale et greffière-trésorière

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je soussignée Lucille Labonté, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Mayo, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-dessus, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le Conseil, le 17 avril 2026, entre 8h et 16h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 17 avril 2026.

---

Directrice générale et greffière-trésorière